



L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE



FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 266A C 146422 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	12/06/25	N° Fact.	05A968470	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 10/07/25			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	

FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		B.L. no 7264891 Expédition du: 12/06/25							
0082	041663	4 CUISSES DE POULET LABEL ROUGE 3283440416632	20	26,858	K	6,700	179,95	5	1
		GASCOGNE +300g SOUS VIDE COMPOSTEES							
0047	019242	POULET LABEL ROUGE JAUNE NU 1,4-1,6kg 3283440192420	40	60,470	K	4,950	299,33	5	1
		GASCON							
		TOTAL:		87,328			479,28		

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N°CLIENT
080693
NOM CLIENT
ETABLIS.FOISSAC
N°FACTURE
05A968470
MONTANT A PAYER
505,64 EUR

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT

87 Kg net
10 Colis

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.		% TVA	MONTANT TVA		NET A PAYER	
87,328Kg	479,28		A 5,50%	26,36		505,64 EUR	
CONDITIONS GENERALES DE VENTE			TOT HT	479,28	TOT TVA	26,36	FOLIO 1 / 1

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).